Le Conseil général améliore la vie quotidienne des collégiens

Collège Pierre Mendes-France à Méru



La réussite accessible à tous



Préparer l'avenir du Département, c'est savoir accompagner la jeunesse sur les chemins de la réussite. Chargé de l'entretien, de la rénovation et du fonctionnement des collèges, le Conseil général s'engage aussi en faveur des nouvelles technologies pour favoriser l'égalité des chances et la réussite scolaire. L'Espace Numérique de Travail, accessible par l'ensemble des collèges fin 2011, s'ajoute au dispositif Ordi60, aux tableaux numériques interactifs et au portail éducatif Pe060.fr. Grâce au Département, le collège numérique, connecté au très haut débit, est une réalité dans l'Oise.

De la mise en œuvre de politiques éducatives innovantes à la prise en charge du transport des élèves vers leur établissement, le Département place résolument la jeunesse au cœur de ses priorités. Pour preuve, les 100,5 millions d'euros consacrés cette année à l'éducation malgré un contexte budgétaire difficile. Les moyens ainsi mobilisés offrent aux 37 014 collégiens de l'Oise les meilleures conditions d'accueil, de travail et d'épanouissement personnel.

Très bonne rentrée à toutes et à tous.

Yves ROME
Président du Conseil général de l'Oise



Premier partenaire de votre réussite

oise
LE DÉPARTEMENT

2011/2012 - Le Département au

Entretien des collèges, transport vers les établissements, restauration scolaire, le Département met tout en œuvre pour proposer aux collégiens le meilleur environnement de travail. S'ajoute à cela, toute une palette d'outils éducatifs, Ordi6o, Peo6o.fr et maintenant l'Espace Numérique de Travail pour faciliter la communication avec les équipes éducatives.

Les collégiens de l'Oise ont toutes les cartes en main pour réussir.



TECHNOLOGIES ÉDUCATIVES

Ordi 6o

Après avoir équipé en 2 ans tous les collégiens et enseignants des collèges isariens d'un ordinateur portable doté de plus de 60 logiciels validés par l'Éducation nationale, le Conseil général poursuit son dispositif pour cette nouvelle année scolaire. Depuis 2010, l'ensemble des collégiens de 6ème est doté d'un Ordi6o ce qui correspond à l'équipement de près de 57 000 foyers. Pour l'année scolaire 2011-2012, les remises des ordi6o s'effectueront en janvier 2012.

60 000 ordinateurs portables distribués

Afin d'associer au mieux les parents dans la découverte de l'Ordi6o et du contrôle parental, le Conseil général organise des réunions d'information qui se déroulent dans et hors des collèges, (Maisons du Conseil général, Maisons de la solidarité et des familles,...). Le Département finance aussi des séquences de formation « Bien surfer, ça s'apprend » pour accompagner l'éducation aux médias des collégiens sur demande des chefs d'établissements.

Peo6o.fr

Le portail éducatif de l'Oise, Peo6o.fr, est un point de rencontre pour les enseignants, les collégiens et leurs parents qui peuvent s'informer sur la vie des collèges de l'Oise. Il permet de découvrir à travers des reportages les nombreuses actions pédagogiques réalisées et des informations spécifiques des collèges. Une rubrique propose toutes les informations nécessaires sur l'utilisation de l'Ordi6o et de ses logiciels. Le site Peo6o.fr est enfin la porte d'entrée de l'Espace Numérique de Travail des collèges.



L'Espace Numérique de Travail (ENT)

Avec la rentrée scolaire 2011/2012, le Conseil général achève le déploiement de l'ENT pour faciliter en toute sécurité l'échange de données entre les membres de la communauté éducative (parents, élèves, enseignants, administration...) à partir du domicile, du collège, d'une Maison du Conseil général ou de tout point d'accès à internet.

Dès les premiers mois de l'année 2012, l'ensemble des familles isariennes aura ainsi accès à des informations sur la scolarité de leur(s) enfant(s) (cahier de textes de la classe, relevés et bulletins de notes, emploi du temps, absences, menu de la cantine, agenda du collège), et disposera gratuitement d'une messagerie pour communiquer avec l'administration du collège, les enseignants, d'autres parents.

Accessible par le portail éducatif Peo6o.fr, l'ENT permet également aux élèves d'accéder à leurs ressources pédagogiques (cours, exercices, livres numériques pour les collèges en expérimentation, la plateforme de soutien aux apprentissages scolaires...). Dans sa volonté d'accompagner les parents dans la découverte de ce nouvel outil, le Conseil général propose des réunions de démonstration aux familles sur demande des chefs d'établissement, ainsi qu'un manuel d'utilisateur sur Peo6o.fr.

Plateforme interactive de ressources en ligne

Le Département abonne tous les élèves à une plateforme interactive accessible directement à partir de l'ENT, proposant du soutien scolaire. Une démonstration de cet outil est en ligne sur le site Peo6o.fr. Le Conseil général remet depuis la rentrée 2009 aux élèves qui n'ont pas de connexion internet un CD Rom d'un contenu identique à celui de la plateforme afin de leur permettre de travailler de leur domicile.

En parallèle, le Département organise aussi des mini-stages de soutien renforcé dans les collèges volontaires pendant les vacances scolaires de février et de Pâques.



TRANSPORT SCOLAIRE



En cette rentrée 2011, la carte de transport « Oise-up » de votre enfant évolue et devient le pass Oise mobilité. En partenariat avec le Syndicat mixte des transports collectifs de l'Oise, le Conseil général innove avec cette carte à puce, sans contact, personnalisée. Le Conseil général transporte gratuitement plus de 53 000 élèves de l'école primaire au lycée, dont 23000 collégiens. Le Département assure cette mission essentielle au service des familles isariennes représentant une économie de plus de 900 € par an et par enfant. Avec le pass Oise mobilité, votre enfant bénéficie toujours d'un aller-retour gratuit en période scolaire pour se rendre de son domicile à son établissement. Grâce à la technologie incorporée dans cette nouvelle carte, il pourra prochainement charger aussi les titres de transport d'autres réseaux urbains de l'Oise.

900 €
d'économie annuelle par jeune transporté pour les familles

⊕ D'INFOS :



www.oise-mobilite.fr



RESTAURATION SCOLAIRE



Pour cette rentrée 2011, le service de restauration et d'hébergement du Département de l'Oise comprend 65 services de demi-pension et deux internats situés dans les collèges publics de l'Oise. Il accueille plus de 25 000 demi-pensionnaires par jour soit 70% des collégiens et leur propose un repas de qualité. Les personnels, les locaux, les équipements et les moyens financiers sont mis à disposition des collèges par le Département de l'Oise. Ils concourent à la mission d'éducation à la nutrition et à la santé, tout en répondant aux contraintes réglementaires, notamment celles relatives à l'hygiène et à la sécurité sanitaire des usagers.

Les menus font l'objet d'une forte attention de l'ensemble du personnel concerné : chef d'établissement, gestionnaire, chef de cuisine, magasinier... Ils prennent en compte les recommandations nutritionnelles du « Plan National Nutrition Santé 2 » à savoir notamment : le renforcement de la consommation de fruits et légumes, l'amélioration de la qualité de l'offre alimentaire, la mise en place d'actions portant sur l'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire.

3,6 millions de repas servis aux élèves chaque année

La Direction de l'Éducation et de la Jeunesse poursuit ses actions d'animation et de promotion d'un service de restauration scolaire de qualité dans chaque collège du département. Pour cela, la cellule restauration du bureau des ressources et missions des collèges organise régulièrement des réunions d'informations et d'échanges à l'attention des 65 chefs et 43 second(e)s de cuisine. Il s'agit également de partager lors de ces rencontres les actions d'amélioration continues communes ou locales (menus à thèmes, semaine du goût, repas Picard...).

Fonds social départemental de restauration

Depuis 2010, une aide est accordée pour tous les demi-pensionnaires et internes boursiers de l'Éducation nationale dont les parents sont domiciliés dans l'Oise. Cette aide d'un montant de 0,70 € par repas pour les boursiers du taux 1, de 0,85 € pour ceux du taux 2 et de 1 € pour ceux du taux 3 est automatiquement déduite du montant des repas facturés, ceci sans aucune démarche spécifique de la famille.
Le Département a alloué 730 000 € pour ce fonds social.



Collège Pierre Mendes-France à Méru

358 élèves

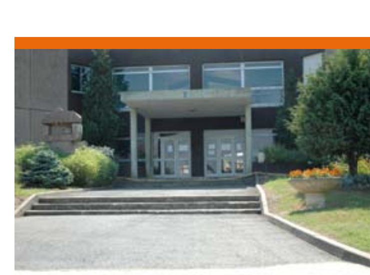
Le Conseil général de l'Oise poursuit son action et investit régulièrement dans les travaux, l'entretien et la rénovation des établissements. Cette année, 40 655 000 € sont consacrés aux travaux, à l'entretien et au renouvellement des équipements de l'ensemble des collèges.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pierre MENDES-FRANCE (1907-1982) est un homme politique français.



Les travaux de votre collège en 2011 :



- Réfection de la peinture des façades des logements,
- Réfection des peintures dans les sanitaires,
- Réfection de voiries,
- Réfection des marches de l'entrée de l'établissement,
- Remplacement des candélabres de l'entrée principale,
- Remise à niveau électrique dans des logements de fonction,
- Installation de lisses dans toutes les salles,
- Arrachage et plantation d'une haie,
- Abattage de quatre arbres.



L'équipe technique mobile a réalisé dans votre collège les travaux suivants :

Installation d'un vidéoprojecteur.

10 employés du Conseil général travaillent dans votre collège.

Dotation du Département

Le Conseil général finance le fonctionnement de votre collège à hauteur de 105 991 €.

Qui contacter ?

Conseil général de l'Oise
Direction de l'Éducation et de la Jeunesse
1, rue Cambry, BP 941
60024 Beauvais cedex
Tél. : 03 44 10 70 68
→ pe060.fr → oise.fr

RCS 397 566 860 000 29 - POINT VIRGULE - 03 44 23 48 48